

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 22 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient Monsieur Frédéric BIERRY, président

présents :

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Nicolas MATT

Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Thierry CARBIENER ayant donné pouvoir à Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Paul HEINTZ ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie KOCHERT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Martine JUNG, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) : Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ

Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

**N° CD/2018/054 - 000 - Administration générale**  
**Proposition de Transferts des actifs liés au transfert de**  
**la compétence Routes du Département du Bas-Rhin à**  
**l'Eurométropole de STRASBOURG**

Sur proposition de la commission des finances et des affaires générales et après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- du transfert des actifs du Département du Bas-Rhin en annexes II et III jointes à la présente délibération à l'Eurométropole de Strasbourg au 1er janvier 2017 ;
- de la ventilation des parcelles selon annexes 2g et 2h jointes à la présente délibération ;
- de fixer la valorisation des actifs transférés à hauteur de 259 341 648 € ;
- d'approuver la méthode de valorisation des actifs transférés décrite dans l'annexe I jointe à la présente délibération ;
- d'approuver la ventilation comptable par parcelle, nature, commune et compte détaillée dans les annexes II et III jointes à la présente délibération ;
- la sortie de l'inventaire départemental des biens figurant dans l'annexe II jointe à la présente délibération pour les comptes 2111, 2115, 2117 et 2118 ainsi que la diminution partielle des biens figurants dans l'annexe IV jointe à la présente délibération pour les comptes 2151 et 2152.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181022-lmc1120955-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 25/10/18